INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS FRANCE

Code ISIN Actions C : FR0000289381

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est sans classification. Il a pour objectif de rechercher à long terme une plus-value des investissements sur le marché des actions françaises et valeurs assimilées par le biais d'une gestion active. Aucun indicateur de référence n'est défini.

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

L'exposition de l'OPCVM au risque actions est comprise entre 90% et 110% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut être exposé au risque de change à hauteur maximale de 25% de l'actif net. L'exposition au risque de taux n'excédera pas 10% de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 90% de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées, dont 75% minimum de l'actif net dans des actions et/ou valeurs assimilées émises par des sociétés ayant leur siège social en France, éligibles au PEA, sans a priori sur la taille ou le secteur des sociétés. L'investissement dans les petites capitalisations n'excédera pas 20% de l'actif net. L'OPCVM peut également investir à hauteur de 25% maximum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées émises par des sociétés ayant leur siège social hors de France.

L'OPCVM peut être investi à hauteur maximale de 10% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE et/ou de l'Union européenne ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, sur tout type de maturité, de devise et de contrainte minimale à l'acquisition de BBB- (Standard and Poor's ou équivalent Moody's et Fitch). La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et 9.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en actions ou parts d'organismes de placement collectifs, dont les fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :

- les parts ou actions d'OPCVM de droit français et/ou européens;
- les parts ou actions de FIA de droit français respectant les 4 conditions énoncées à l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra avoir recours dans la limite de 100% de l'actif net à des instruments financier à terme et/ou conditionnels (futures sur actions/indices, options sur actions/indices, swaps sur actions/indices, change à terme) dans un objectif d'exposition et/ou de couverture aux risques actions et/ou de change.

L'OPCVM est éligible au PEA.Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions françaises sur lesquels le fonds est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,59 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

• Les commissions de performance

• Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées

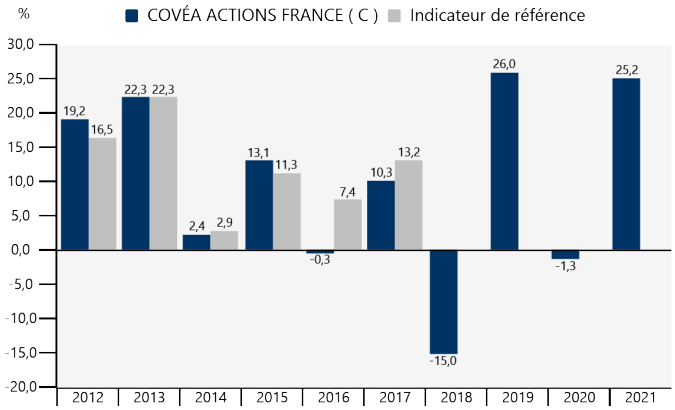

Année de création de l'OPC : **1999**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Néant**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

***Le fonds n'a plus recours à un indicateur de référence depuis le 02/11/2018. Auparavant, l'indicateur de référence utilisé était le SBF 120 calculé dividendes nets réinvestis.*
**La stratégie d'investissement et le profil de risque du fonds ont fait l'objet de modifications le 15/05/2009 et le 17/10/2011.*
**Une part "I" a été créée le 06/10/2011.*
**L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.*

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents periodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : L'OPCVM est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.